



Réunion du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg

du vendredi 28 août 2020 à 9 heures
en la salle des Conseils du Centre Administratif

Convoqué par courrier en date du 21 août 2020

Compte-rendu sommaire

Service des assemblées
Jeanine BUCHI
Direction Conseil, performance et affaires juridiques

1 Communication : point sur la situation sanitaire et les mesures prises en conséquence.

Il est demandé au Conseil de prendre acte de cette communication.

Communiqué

FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION, ADMINISTRATION ET RESSOURCES

2 Aide d'urgence pour le Liban.

Le Conseil est appelé à allouer à Cités Unies France une contribution d'un montant de 15 000 € pour abonder le Fonds de solidarité pour le Liban.

Il est demandé au Conseil d'autoriser la Présidente ou son-sa représentant-e à signer la convention d'attribution y afférente.

Adopté

3 Fixation des indemnités de fonction des membres du Conseil de l'Eurométropole

Le Conseil est appelé à allouer avec effet du 15 juillet 2020, en appliquant en tant que besoin les dispositions relatives à l'écêtement des fonctions électives :

1. à la Présidente, une indemnité mensuelle fixée à 135 % du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique soit 5.250,69 €
2. aux vice-présidents-es disposant d'une délégation une indemnité mensuelle fixée à 67 % du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 2.605,90 €
3. aux conseillers-es, une indemnité mensuelle correspondant à 28 % de l'indice de référence, soit 1.089,03 €
4. aux conseillers-es délégués-es dans des fonctions supplémentaires à celles mentionnées au point 3 une indemnité mensuelle complémentaire de 500 € prélevée sur la différence entre le montant maximal pouvant être alloué à la Présidente et aux Vice-présidents-es et le montant qui leur est effectivement versé.

Le montant des indemnités visées évoluera en fonction de la valeur de l'indice de référence.

Adopté

4 Fixation des indemnités de fonction des membres du Conseil de l'Eurométropole durant la période transitoire.

Le Conseil est appelé à allouer avec effet du 12 juin 2020 jusqu'au 15 juillet 2020 dans certaines conditions, en appliquant en tant que besoin les dispositions relatives à l'écêtement des fonctions électives :

1. au Président une indemnité mensuelle fixée à 145 % du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique soit 5.639,63 €,
2. aux vice-présidents-es disposant d'une délégation une indemnité mensuelle fixée à 68% du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 2.644,79 € ,
3. aux conseillers-ères une indemnité mensuelle correspondant à 28 % de l'indice de référence, soit 1.089,03 €.

Le montant des indemnités visées évoluera en fonction de la valeur de l'indice de référence.

Adopté

ADDITIF Affectation d'enveloppes budgétaires pour les collaborateurs de groupes.

Il est demandé au Conseil d'approuver l'affectation d'une enveloppe financière aux groupes politiques en application des dispositions énoncées ci-dessus, à savoir :

- un montant forfaitaire de 40 000 € par groupe,
- un montant supplémentaire de 1 000 € par membre des groupes.

Adopté

5 Emplois de cabinet.

Il est demandé au Conseil d'autoriser la Présidente à pourvoir aux 12 emplois de cabinet, dans les conditions fixées par la loi.

Adopté

6 Adoption du règlement intérieur.

Le Conseil est appelé à approuver le règlement intérieur tel qu'exposé dans la délibération.

Adopté

7 Commission d'appel d'offres et commission concessions : retrait de la délibération du 15 juillet 2020 et conditions de dépôt des listes en vue de procéder à une nouvelle élection

Il est demandé au Conseil de retirer la délibération du 15 juillet 2020 portant élection des membres de la Commission d'appel d'offres et de la Commission concessions.

Par ailleurs, il est demandé au Conseil de décider qu'il sera procédé à une nouvelle élection de ces deux commissions.

En outre il est demandé au Conseil d'autoriser les membres du Conseil à déposer auprès de Madame la Présidente, jusqu'à l'adoption de la délibération précédant, dans l'ordre du jour, celle relative à l'élection de la Commission d'appel d'offres et de la Commission concessions, une liste comportant au maximum cinq membres titulaires et cinq membres suppléants.

Adopté

8 Autorisation donnée aux représentants-es de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de diverses entreprises publiques locales (sociétés d'économie mixte, SPL,...) à se porter candidats-es aux fonctions de Président-e ou Vice-président-e et à percevoir une rémunération.

Le Conseil est appelé à autoriser :

- les représentants-es de l'Eurométropole de Strasbourg au sein des entreprises publiques locales désigné-ées par délibération du Conseil de l'Eurométropole à se porter candidats-es, le cas échéant, aux fonctions de Présidente ou de Vice-présidente qui pourraient leur être confiées ;
- les présidents-es et Vice-présidents-es élus-es des entreprises publiques locales à exercer les fonctions de Président-e ou Vice-président-es et à percevoir, le cas échéant, les rémunérations ou «avantages particuliers» afférents à l'exercice de ces fonctions dans la limite de dix-huit mille euros net (18 000 euros net) par année civile, (soit mille cinq cents euros net par mois) et par entreprise publique locale.

Lorsque cette activité n'est pas exercée durant une année complète, la rémunération maximale est réduite au prorata temporis de l'exercice de ces fonctions.

Adopté

9 Désignation des représentants de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de diverses EPL, entreprises publiques locales, (sociétés d'économie mixte (SEM) et sociétés publiques locales (SPL).

Le Conseil de l'Eurométropole est appelé à désigner ses représentants au sein de SEM, SPL et SCIC. La liste figure en annexe au présent compte-rendu sommaire.

Adopté

10 Désignation des représentants de l'Eurométropole au sein de diverses commissions.

Il est demandé au Conseil de désigner ses représentants au sein des diverses commissions. La liste figure en annexe au présent compte-rendu sommaire.

Adopté

11 Désignation des représentants de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de divers établissements scolaires, universités et établissements d'enseignement supérieur.

Il est demandé au Conseil de l'Eurométropole de désigner ses représentants au sein de divers établissements scolaires, universités et établissements d'enseignement supérieur. La liste figure en annexe au présent compte-rendu sommaire.

Adopté

12 Désignation des représentants de l'Eurométropole de Strasbourg au sein des Syndicats mixtes, Scic, sociétés, établissements publics, associations et organismes divers.

Il est demandé au Conseil de l'Eurométropole de désigner ses représentants au sein des Syndicats mixtes, Sociétés, Etablissements publics, associations et divers organismes. La liste figure en annexe au présent compte-rendu sommaire.

Adopté

13 Election des membres de la commission d'appel d'offres et de la commission concessions

Le Conseil est appelé à élire en tant que membres titulaires et suppléants de la Commission d'appel d'offres et de la Commission concessions :

Titulaires

- Mme Marina LAFAY
- M. Marc HOFFSESS
- Mme Annie KESSOURI
- Mme Andrée BUCHMANN
- M. Céleste KREYER

Suppléants-es

- Mme Carole ZIELINSKI
- M. Patrick SCHOEPPF
- M. Valentin RABOT
- Mme Michèle KANNEGIESER
- Mme Jean-Michel SCHAEFFER

Après appel de candidatures et élection au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le Conseil est appelé à confirmer le-la Président-e de la CAO de l'Eurométropole de Strasbourg ou son-sa suppléant-e pour représenter cette dernière au sein des commissions d'appel d'offres des groupements de commandes créés antérieurement à la délibération.

Adopté

14 Communication concernant la conclusion de marchés de travaux, fournitures et services.

Cette communication vise à informer le Conseil de l'Eurométropole des marchés de travaux, fournitures et services attribués et notifiés par l'Eurométropole de Strasbourg entre le 1er janvier 2020 et le 30 juin 2020, c'est-à-dire lors du dernier semestre du mandat 2014-2020. Elle porte non seulement sur les marchés entrant dans le champ d'application de la délégation donnée à l'exécutif par délibération du 5 janvier 2017, mais également sur tous les autres marchés dont le montant est supérieur ou égal à 4 000 € HT, qu'ils résultent d'une procédure adaptée ou formalisée.

Communiqué

15 Emplois.

Il est demandé au Conseil de décider de diverses créations d'emplois.

Par ailleurs, il est demandé au Conseil d'autoriser le recrutement le cas échéant sur la base de l'art. 3-3-2° sur les emplois compte tenu du caractère déterminant des compétences et expériences requises.

Adopté

URBANISME, HABITAT ET AMÉNAGEMENT, TRANSPORT

16 Mise en œuvre de la gratuité des transports publics les samedis entre le 29 août et le 3 octobre 2020 afin d'inciter à l'utilisation des transports en commun.

Le Conseil est appelé à autoriser la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg à mettre en œuvre la gratuité des transports les samedis, du 29 août 2020 au 3 octobre 2020 inclus, pour promouvoir l'utilisation des transports en commun et à délibérer ultérieurement sur les modalités précises de compensation des pertes de recettes de la CTS dues à cette mesure.

Adopté

17 Gratuité des transports publics urbains lors des pics de pollution.

Le Conseil est appelé à décider de mettre en œuvre la gratuité des transports en commun dès le premier jour de procédure d'alerte afin d'inciter à l'utilisation des transports publics, mode alternatif à l'automobile - sachant que dans le cadre du contrat de concession, la CTS facturera ces jours de gratuité à la Collectivité qui devra donc s'acquitter du manque à gagner en billetterie pour le concessionnaire.

Adopté

18 Programme d'intérêt général (PIG) Habiter l'Eurométropole - attributions de subventions à divers bénéficiaires.

Il est demandé au Conseil d'approuver le versement de subventions pour un montant total de 72 114 €, au titre du programme d'intérêt général Habiter l'Eurométropole sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, à différents bénéficiaires pour un total de 44 logements concernés.

Adopté

19 HABITATION MODERNE- Droit commun 2017 - VENDENHEIM - Les Portes du Kochersberg - Opération de construction neuve de 17 logements locatifs sociaux dont 12 financés en Prêt locatif à usage social (PLUS) et cinq financés en Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) - Garantie de l'emprunt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations

Le Conseil est appelé à approuver :

pour l'opération de construction neuve de 17 logements dont 12 financés en Prêt locatif à usage social (PLUS) et cinq financés en Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) située à VENDENHEIM – Les Portes du Kochersberg – Tranche 2

- l'octroi de la garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 2 449 978 € (deux millions quatre-cents quarante-neuf mille neuf cents soixante-dix-huit euros) souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 111 451 constitué de cinq Lignes du Prêt.

Ledit contrat fait partie intégrante de la délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Contrat de Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

L'Eurométropole de Strasbourg s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Par ailleurs, il est demandé au Conseil de décider le droit de réservation de 10 % du nombre de logements dont le calcul final se fera sur la base du volume global de logements ayant fait l'objet d'une délibération accordant une garantie d'emprunt de l'Eurométropole de Strasbourg durant l'année 2020.

Cette disposition n'est pas opposable à la Caisse des dépôts et consignations,

En outre, il est demandé au Conseil d'autoriser la Présidente, ou son-sa représentant-e à signer toute convention avec la SAEML Habitation Moderne, en application de la délibération (la convention de réservation de logements locatifs sociaux en contrepartie de la garantie des emprunts n'est pas opposable à la Caisse des dépôts et consignations en cas de mise en jeu de la garantie).

Adopté

20 HABITATION MODERNE - Droit commun 2018 - PLOBSHEIM - 4 rue des Fusiliers Marins - Opération d'acquisition en vente en l'état de futur achèvement (VEFA) de huit logements locatifs sociaux dont quatre logements financés en Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), et quatre financés en Prêt locatif à usage social (PLUS)- Garantie de l'emprunt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Le Conseil est appelé à approuver :

pour l'opération d'acquisition en vente en l'état de futur achèvement (VEFA) de huit logements dont quatre financés en Prêt locatif à usage social et quatre financés en Prêt locatif aidé d'intégration située à PLOBSHEIM – 4 rue des Fusiliers Marins

- l'octroi de la garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 131 464 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 105 911 constitué de cinq Lignes du Prêt.

Ledit contrat fait partie intégrante de la délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Contrat de Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

L'Eurométropole de Strasbourg s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci ;

Il est demandé au Conseil de décider le droit de réservation de 10 % du nombre de logements dont le calcul final se fera sur la base du volume global de logements ayant fait l'objet d'une délibération accordant une garantie d'emprunt de l'Eurométropole de Strasbourg durant l'année 2020.

Ce droit de réservation n'est en aucun cas opposable à la Caisse des Dépôts et Consignation.

Par ailleurs, il est demandé au Conseil d'autoriser la Présidente, ou son-sa représentant-e à signer toute convention avec la SAEML Habitation Moderne, en application de la délibération (la convention de réservation de logements locatifs sociaux en contrepartie de la garantie des emprunts n'est pas opposable à la Caisse des dépôts et consignations en cas de mise en jeu de la garantie).

Adopté

21 Attributions de subventions aux bailleurs sociaux pour des opérations d'offre nouvelle réalisées en droit commun.

Le Conseil est appelé à approuver :

- l'octroi des aides directes pour l'accompagnement financier par l'Eurométropole de Strasbourg de la production de logements locatifs sociaux, au bénéfice des opérations réalisées par les bailleurs sociaux.
- les modalités de versement de la subvention :
 - le 1^{er} acompte de 50 % avec la demande de paiement signée par le Président ou le comptable de l'organisme, la déclaration d'ouverture de chantier (CERFA) ou l'attestation du Maître d'œuvre, le Permis de Construire,
 - le 2^{ème} acompte attestant l'avancement des travaux jusqu'à 80 % avec la demande de paiement signée par le Président ou le comptable de l'organisme, un état récapitulatif des factures payées justifiant l'avancement des travaux et signé par une personne habilitée,
 - le solde à la clôture du chantier avec demande de paiement signée par le Président ou le comptable de l'organisme, la déclaration d'achèvement de travaux signée, le plan de financement définitif ainsi que le prix de revient remis à jour signés par le Président ou le comptable de l'organisme, la certification complète de type Habitat et Environnement Cerqual pour les opérations initiées par la collectivité (maîtrise du foncier) et au minimum la labellisation énergétique établie par un organisme agréé pour toute autre opération afin de justifier les marges locales de loyers.

Adopté

22 OPH de l'Eurométropole de Strasbourg - OPHEA
Opération d'acquisition en Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 43 logements dont 29 financés en Prêt locatif à usage social et 14 financés en Prêt locatif aidé d'intégration située à Holtzheim - rue du Foyer.
Demande de garantie d'emprunt.

Le Conseil est appelé à approuver :

- pour l'opération d'acquisition en Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 43 logements dont 29 financés en Prêt locatif à usage social et 14 financés en Prêt locatif aidé d'intégration située à Holtzheim – rue du Foyer,
- l'octroi de la garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 3 713 309€ (trois millions sept cents treize mille trois cents neuf euros) souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 110755 constitué de 5 Lignes du Prêt.

Ledit contrat fait partie intégrante de la délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Contrat de Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

L'Eurométropole de Strasbourg s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

En outre, il est demandé au Conseil de décider le droit de réservation de 10 % du nombre de logements dont le calcul final se fera sur la base du volume global de logements ayant fait l'objet d'une délibération accordant une garantie d'emprunt de l'Eurométropole de Strasbourg durant l'année 2020.

Cette disposition n'est pas opposable à la Caisse des dépôts et consignations.

Par ailleurs, le Conseil est appelé à autoriser la Présidente, ou son-sa représentant-e à signer toute convention avec l'OPH de l'Eurométropole de Strasbourg, OPHEA, en application de la délibération (la convention de réservation de logements locatifs sociaux en contrepartie de la garantie des emprunts n'est pas opposable à la Caisse des dépôts et consignations en cas de mise en jeu de la garantie).

Adopté

23 OPH de l'Eurométropole de Strasbourg - OPHEA
Opération d'acquisition en Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 10 logements dont 7 financés en Prêt locatif à usage social et 3 financés en Prêt locatif aidé d'intégration située à Strasbourg - 3 rue des Ciriers - les Vanneaux. Demande de garantie d'emprunt.

Le Conseil est appelé à approuver :

- pour l'opération d'acquisition en Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 10 logements dont 7 financés en Prêt locatif à usage social et 3 financés en Prêt locatif aidé d'intégration située à Strasbourg – 3 rue des Ciriers – les Vanneaux,
- l'octroi de la garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 215 000 € (un million deux cents quinze mille euros) souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 110781 constitué de 5 Lignes du Prêt.

Ledit contrat fait partie intégrante de la délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Contrat de Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

L'Eurométropole de Strasbourg s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Il est demandé au Conseil de décider le droit de réservation de 10 % du nombre de logements dont le calcul final se fera sur la base du volume global de logements ayant fait l'objet d'une délibération accordant une garantie d'emprunt de l'Eurométropole de Strasbourg durant l'année 2020,

Ce droit de réservation n'est pas opposable à la Caisse des dépôts et consignations.

Par ailleurs, il est demandé au Conseil d'autoriser la Présidente, ou son-sa représentant-e à signer toute convention avec l'OPH de l'Eurométropole de Strasbourg, OPHEA, en application de la délibération (la convention de réservation de logements locatifs sociaux en contrepartie de la garantie des emprunts n'est pas opposable à la Caisse des dépôts et consignations en cas de mise en jeu de la garantie).

Adopté

24 BATIGERE - Droit commun 2016 - SCHILTIGHEIM - 8 rue de Sélestat - Opération de construction neuve de 15 logements dont 10 financés en Prêt locatif à usage social (PLUS) et cinq financés en Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) - Garantie de l'emprunt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Le Conseil est appelé à approuver :

pour l'opération de construction neuve de 15 logements locatifs sociaux dont 10 financés en Prêt locatif à usage social (PLUS) et cinq financés en Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) située à SCHILTIGHEIM – 8 rue de Sélestat

- l'octroi de la garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 382 000 € (un million trois cents quatre-vingt-deux mille euros) souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 109640 constitué de cinq Lignes du Prêt.

Ledit contrat fait partie intégrante de la délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Contrat de Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

L'Eurométropole de Strasbourg s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Par ailleurs, il est demandé au Conseil de décider le droit de réservation de 10 % du nombre de logements dont le calcul final se fera sur la base du volume global de logements ayant fait l'objet d'une délibération accordant une garantie d'emprunt de l'Eurométropole de Strasbourg durant l'année 2020.

Ce droit de réservation n'est en aucun cas opposable à la Caisse des dépôts et consignations,

En outre, il est demandé au Conseil d'autoriser la Présidente, ou son-sa représentant-e à signer toute convention avec la SA d'HLM BATIGERE, en application de la délibération (la convention de réservation de logements locatifs sociaux en contrepartie de la garantie des emprunts n'est pas opposable à la Caisse des dépôts et consignations en cas de mise en jeu de la garantie).

Adopté

25 3F GRAND EST - Droit commun 2017 - BISCHHEIM - 7 rue du Nord - Opération de réhabilitation thermique de huit logements - garantie de l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation.

Le Conseil est appelé à approuver :

pour l'opération de réhabilitation et de rénovation thermique de 8 logements située à 7 rue du Nord 67800 BISCHHEIM :

- le versement d'une participation eurométropolitaine à 3F GRAND EST d'un montant total de 15 200 € :
- l'octroi de la garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 72 000 € (soixante-douze mille euros) souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 110824, constitué de 1 Ligne du Prêt.

Ledit contrat fait partie intégrante de la délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Contrat de Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

L'Eurométropole de Strasbourg s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Il est demandé au Conseil de décider :

pour l'opération de réhabilitation et de rénovation thermique de 8 logements située à 7 rue du Nord 67800 BISCHHEIM :

- a) des modalités de versement de la subvention de 15 200 € :
 - 50 % à l'ouverture du chantier sur production d'une attestation de démarrage des travaux,
 - 30% par appels de fonds en fonction de l'avancement des travaux,
 - le solde à la clôture du chantier sur production : d'une attestation d'achèvement des travaux ; des pièces justificatives de la réalisation des travaux préconisés par l'audit initial et la justification de la performance énergétique atteinte et du coût de revient définitif de l'opération;
- b) le droit de réservation de 5 % du nombre de logements dont le calcul final se fera sur la base du volume global de logements ayant fait l'objet d'une délibération accordant une garantie d'emprunt de l'Eurométropole de Strasbourg durant l'année 2020,

Cette disposition n'est pas opposable à la Caisse des dépôts et consignations.

Par ailleurs, il est demandé au Conseil d'autoriser la Présidente, ou son-sa représentant-e à signer toute convention avec 3F GRAND EST en exécution de la délibération (la convention de réservation de logements locatifs sociaux en contrepartie de la garantie des emprunts n'est pas opposable à la Caisse des dépôts et consignations en cas de mise en jeu de la garantie).

Adopté

26 BATIGERE - Droit commun 2016 - REICHSTETT - Les Vergers Saint Michel - Opération de construction neuve de 36 logements dont 24 financés en Prêt locatif à usage social (PLUS) et 12 financés en Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) - Garantie de l'emprunt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations

Le Conseil est appelé à approuver :

pour l'opération de construction neuve de 36 logements locatifs sociaux dont 24 financés en Prêt locatif à usage social (PLUS) et 12 financés en Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) située à REICHSTETT – Les Vergers Saint Michel

- l'octroi de la garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 3 450 000 € (trois millions quatre-cents cinquante mille euros) souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 111084 constitué de cinq Lignes du Prêt.

Ledit contrat fait partie intégrante de la délibération.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Contrat de Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

L'Eurométropole de Strasbourg s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Il est demandé au Conseil de décider le droit de réservation de 10 % du nombre de logements dont le calcul final se fera sur la base du volume global de logements ayant fait l'objet d'une délibération accordant une garantie d'emprunt de l'Eurométropole de Strasbourg durant l'année 2020.

Ce droit de réservation n'est en aucun cas opposable à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est également demandé au Conseil d'autoriser la Présidente, ou son-sa représentant-e à signer toute convention avec la SA d'HLM BATIGERE, en application de la délibération (la convention de réservation de logements locatifs sociaux en contrepartie de la garantie des emprunts n'est pas opposable à la Caisse des dépôts et consignations en cas de mise en jeu de la garantie).

Adopté

EMPLOI, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

27 Avenant à la convention avec la Région Grand Est sur les aides aux entreprises.

Le Conseil est appelé à approuver le projet d'avenant à la convention d'autorisation de financements complémentaires dans le champ des aides aux entreprises avec la Région Grand Est.

Il est également demandé au Conseil d'autoriser la Présidente ou son-sa représentant-e à signer l'avenant du rapport.

Adopté

28 Construire la métropole de demain : l'Eurométropole s'engage aux côtés des communes dans la relance et la résilience du tissu associatif et économique local.

Il est demandé au Conseil d'approuver la création d'un fonds de soutien aux entreprises et associations dans le cadre d'un accompagnement à la sortie de crise générée par la crise sanitaire de la Covid 19, doté d'un montant de un million d'euros au budget 2020, et dont les modalités d'engagement seront définies dans une prochaine délibération.

Adopté

**DÉVELOPPEMENT DURABLE ET GRANDS SERVICES
ENVIRONNEMENTAUX**

29 Viabilité hivernale : nouvelle convention de coopération intercommunale.

Le Conseil est appelé à approuver la convention de coopération dans le cadre des opérations de viabilité hivernale entre l'Eurométropole de Strasbourg et les communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Il est demandé au Conseil d'autoriser la Présidente ou son-sa représentante à signer, avec chacune des communes de l'Eurométropole de Strasbourg, la convention selon modèle type.

Adopté

30 Ajustement du programme : Projets sur l'Espace Public de l'année 2020 voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement.

Le Conseil est appelé à approuver :

- l'ajustement du programme 2020 des projets sur l'espace public dans les domaines de compétence de l'Eurométropole (voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement), tel que figurant sur les listes sous réserve des avis favorables des conseils municipaux des communes concernées,
- la constitution d'un groupement de commandes entre l'Eurométropole de Strasbourg et la Ville de Strasbourg (Coordonnateur Eurométropole de Strasbourg) pour l'étude du projet de la rue de la Ganzau dans le quartier du Neuhof à Strasbourg mentionné dans la convention de groupement de commandes.

Il est demandé au Conseil d'autoriser la Présidente ou son-sa représentant-e :

- à mettre en concurrence les missions de maîtrise d'œuvre, les prestations intellectuelles, les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, les services, fournitures et travaux, ainsi que les prestations de coordination « Santé-Sécurité » conformément à la réglementation des Marchés Publics et à signer les marchés y afférents,
- à constituer un groupement de commandes entre l'Eurométropole de Strasbourg et la Ville de Strasbourg (Coordonnateur Eurométropole de Strasbourg) pour l'étude du projet de la rue de la Ganzau dans le quartier du Neuhof à Strasbourg,
- à solliciter pour les projets eau et assainissement :
 - l'occupation temporaire du terrain,
 - l'instauration de servitudes de passage et d'occupation permanente du sous-sol,
- à signer toutes les conventions nécessaires à la gestion des projets, documents d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir,...) ainsi que tous les actes qui pourraient être nécessaires à la réalisation de ces projets,
- à organiser ou à solliciter l'organisation par les services de l'Etat des procédures nécessaires au déroulement des enquêtes préalables et à l'obtention des autorisations administratives ou d'utilité publique,
- à solliciter les différents partenaires et à signer tous documents en application des procédures administratives et environnementales réglementaires,
- à solliciter toute subvention et à signer les conventions correspondantes pour la réalisation de ces opérations (Europe, Etat, Région, Département, ou autres organismes publics ou privés),
- à déposer, pour les opérations concernées, tous les permis d'aménager, permis de construire et permis de démolir qui seraient nécessaires à la réalisation des projets,

Adopté

COMMUNICATIONS

31 Communication des actions entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes Grand Est concernant le contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté urbaine - Eurométropole de Strasbourg pour la période 2012-2016.

Il est demandé au Conseil, après en avoir débattu, de prendre acte des actions entreprises par l'Eurométropole de Strasbourg à la suite du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes Grand Est présenté et débattu au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg le 28 juin 2019.

Le Conseil est informé que ce rapport sera communiqué à la chambre régionale des comptes, qui fait une synthèse annuelle des rapports qui lui sont communiqués, laquelle synthèse sera présentée par le président de la chambre régionale des comptes devant la conférence territoriale de l'action publique. Chaque chambre régionale des comptes transmettra cette synthèse à la Cour des comptes en vue de la présentation prescrite à l'article L.143-9.

Prend acte

32 Communication des actions entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes Grand Est concernant le contrôle des comptes et de la gestion de l'Eurométropole de Strasbourg pour l'exercice 2017.

Il est demandé au Conseil, après en avoir débattu, de prendre acte des actions entreprises par l'Eurométropole de Strasbourg à la suite du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes Grand Est présenté et débattu au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg le 28 juin 2019.

Le Conseil est également informé que ce rapport sera communiqué à la chambre régionale des comptes, qui fait une synthèse annuelle des rapports qui lui sont communiqués, laquelle synthèse sera présentée par le président de la chambre régionale des comptes devant la conférence territoriale de l'action publique. Chaque chambre régionale des comptes transmettra cette synthèse à la Cour des comptes en vue de la présentation prescrite à l'article L 143-9.

Prend acte

PIA IMBS
ORIGINAL SIGNE

Annexes au compte-rendu sommaire :

- le détail des désignations relatif aux délibérations 9-10-11 et 12,
- le détail des votes électroniques,



Annexe au compte-rendu sommaire du Conseil de l'Eurométropole du 28 août 2020

Les désignations

Service des Assemblées
Direction Conseil, performance et affaires juridiques

9. Désignation des représentants de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de diverses EPL, entreprises publiques locales, (sociétés d'économie mixte (SEM) et sociétés publiques locales (SPL).

Le Conseil est appelé à désigner les représentants de l'Eurométropole au sein des SEM, SPL, SCIC ci-après

LOCUSEM (anciennement SAIEM CUS)

Assemblée générale :

1 membre : Antoine DUBOIS

Conseil d'administration : 7 membres :

Anne-Marie JEAN

Joël STEFFEN

Caroline ZORN

Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Hülliya TURAN

Valérie WACKERMANN

Nicolas MATT

PARCUS

Assemblée générale :

1 membre : Claude FROEHL Y

Conseil d'administration : 5 membres :

Alain JUND

Patrick MACIEJEWSKI

Sophie DUPRESSOIR

Catherine GRAEF-ECKERT

Catherine TRAUTMANN

POLE FUNERAIRE PUBLIC DE STRASBOURG

Assemblée générale : 8 membres :

Philippe PFRIMMER

Annie KESSOURI

Serge OEHLER

Claude FROEHL Y

Abdelkarim RAMDANE

Christian BALL

Marie-Dominique DREYSSE

Jean Louis HOERLE

SAMINS

Assemblée générale :

1 membre : Anne-Marie JEAN

Conseil d'administration : 3 membres :

Doris TERNOY

Fabienne BAAS

Serge OEHLER

SERS

Assemblée générale :

1 membre : Marc HOFFSESS

Conseil d'administration : 2 membres :

Pia IMBS

Danielle DAMBACH

STRASBOURG EVENEMENT

Assemblée générale :

1 membre : Pierre OZENNE

Conseil de surveillance : 4 membres :

Anne-Marie JEAN

Michèle KANNENGIESER

Pierre ROTH

Jean Philippe MAURER

HABITATION MODERNE

Assemblée générale :

1 membre : Fabienne BAAS

Conseil d'administration :

1 membre : Bruno BOULALA

OPHEA (Anciennement CUS HABITAT)

6 représentants en qualité d'élus désignés au sein de l'Eurométropole de Strasbourg :

Nathalie JAMPOC BERTRAND

Suzanne BROLLY

Salah KOUSSA

Lucette TISSERAND

Patrick SCHOEPPF

Céleste KREYER

5 représentants en qualité de personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement, de financement de ces politiques ou en matière sociales

Virginie JACOB

Alexandre SCHNELL

Philippe BIES

Nadia MONKACHI

Bernard MATTER

2 représentants ayant la qualité d'élu local du ressort de l'Office territorial autre que l'Eurométropole de Strasbourg

Anne BOUCARD

Gérard CONRAD

1 représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées

Antoine BREINING

SPL COMPAGNIE DES TRANSPORTS STRASBOURGEOIS

Assemblée générale : 1 membre également membre du Conseil d'administration

Pia IMBS

Conseil d'Administration : 8 (dont 1 membre de l'Assemblée générale)

Pia IMBS

Patrick MACIEJEWSKI

Alain JUND

Béatrice BULO

Jeanne BARSEGHIAN

Pierre PERRIN

Michèle LECKLER

Anne Pernelle RICHARDOT

SPL COMPAGNIE DES TRANSPORTS INTERURBAINS DU BAS-RHIN (CTBR)

Assemblée générale : 1 membre

Alain JUND

Conseil d'administration : 1 membre

Alain JUND

SPL DES DEUX RIVES

Assemblée générale :

1 membre : Lucette TISSERAND

Conseil d'administration : 5 membres :

Jeanne BARSEGHIAN

Suzanne BROLLY

Jean Philippe MAURER

Danielle DAMBACH

Alain JUND

Comité de liaison stratégique et de contrôle : 2 membres :

Guillaume LIBSIG

Béatrice BULOU

Adopté

10. Désignation des représentants de l'Eurométropole au sein de diverses commissions.

Le Conseil est appelé à désigner pour le représenter au sein des diverses commissions ci-après :

COMMISSION MIXTE PARITAIRE CHARGÉE DES RAPPORTS FINANCIERS ENTRE LA VILLE ET L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

6 membres :

Valentin RABOT

Antoine SPLET

Michèle LECKLER

Thierry SCHAAL

Catherine TRAUTMANN

Gildas LE SCOUEZEC

COMMISSION MIXTE PARITAIRE EUROMETROPOLE/CCAS

3 membres :

Valentin RABOT

Martin HENRY

Annie KESSOURI

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE (CIPA)

6 membres :

Valérie HEIM

Alexandre FELTZ

Valérie WACKERMANN

Vincent DEBES

Aurélie KOSMAN

Gildas LE SCOUEZEC

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

1 membre : Marie-Dominique DREYSSE

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'EUROMETROPOLE

5 titulaires :

Antoine SPLET

Jean Paul PREVE

Valentin RABOT

Fabienne BAAS

Gildas LE SCOUEZEC

5 suppléants-es :

Christian BRASSAC

Cécile DELATTRE

Annie KESSOURI

Catherine TRAUTMANN

Jean WERLEN

**COMMISSION D'EXAMEN DES DEMANDES D'INDEMNISATION DES
PREJUDICES ECONOMIQUES TRAMWAY**

1 titulaire : Anne Marie JEAN

1 suppléant : Syamak AGHA BABAEI

COMMISSION PATRIMOINE DE L'EUROMETROPOLE

10 membres :

Suzanne BROLLY

Syamak AGHA BABAEI

Aurélie KOSMAN

Vincent DEBES

Murielle FABRE

Lucette TISSERAND

Andrée BUCHMANN

Lamjad SAIDANI

Salah KOUSSA

Jean Louis HOERLE

COMMISSION LOCALE DU SITE PATRIMOINE REMARQUABLE

Présidente de l'Eurométropole + Maire de Strasbourg = membres de droit.

5 titulaires :

Michèle KANNENGIESER

Suzanne BROLLY

Cécile DELATTRE

Dominique MASTELLI

Joel STEFFEN

5 suppléants-es :

Aurélie KOSMAN

Pierre OZENNE

Andrée BUCHMANN

Marc HOFFSESS

Jean Louis HOERLE

**COMMISSION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DE L'AGGLOMERATION
DE STRASBOURG (CIGAS)**

1 membre : Aurélie KOSMAN

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

1 remplaçant titulaire :

Anne-Marie JEAN

2 remplaçants-es suppléants-es

Danielle DAMBACH

Joël STEFFEN

**COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AEROPORT
STRASBOURG ENTZHEIM**

1 titulaire : Laurent ULRICH

1 suppléante : Françoise SCHAETZEL

**COMMISSION CONSULTATIVE ECONOMIQUE DE L'AEROPORT
STRASBOURG INTERNATIONAL**

1 titulaire : Jean HUMANN

1 suppléante : Anne-Marie JEAN

**CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE D'EXPLOITATION
AEROPORTUAIRE « AERPORT STRASBOURG INTERNATIONAL »**

1 titulaire : Pia IMBS

COMITE DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DE LA FORET DU NEUHOF

1 membre : Michèle LECKLER

**COMITE DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DE LA FORET DU
ROHRSCHOLLEN**

1 membre : Michèle LECKLER

COMMISSION DE SUIVI DE SITE DU PORT AUX PETROLES

1 titulaire : Françoise SCHAETZEL

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE POUR LE SITE CONSTITUE DES
INSTALLATIONS CLASSEES WAGRAM TERMINAL, BUTAGAZ ET ARLANXEO**

SUR LES COMMUNES DE LA WANTZENAU ET REICHSTETT

1 titulaire : Françoise SCHAETZEL

COMMISSION DE SUIVI DE SITE : CENTRE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS EXPLOITES PAR LA SOCIETE LINGENHELD A OBERSCHAEFFHOLSHEIM

1 titulaire : Jean-Paul PREVE

COMMISSION DE SUIVI DE SITE DE L'USINE DE VALORISATION ENERGETIQUE DES ORDURES MENAGERES

1 titulaire : Fabienne BAAS

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES RISQUES NATURELS MAJEURS

1 titulaire : Françoise SCHAETZEL

1 suppléant : Thierry SCHAAL

COMITE LOCAL DE L'AIR - commission de suivi du plan de protection de l'atmosphère de Strasbourg, (PPA)

1 membre : Françoise SCHAETZEL

COMMISSION LOCALE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (CLAH)

1 membre : Suzanne BROLLY

COMITE REGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'HEBERGEMENT

1 titulaire : Suzanne BROLLY

1 suppléante : Lucette TISSERAND

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DES GESTION DES EAUX DU SECTEUR DE L'III NAPPE RHIN (SAGE INR)

1 membre : Thierry SCHAAL

COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT

Communes de moins de 10 000 habitants : 2 représentants, communes de plus de 10 000 habitants : 3 représentants, Strasbourg : 5 représentants

ACHENHEIM	Valentin RABOT Michel DIEBOLT
BLAESHEIM	Jacques BAUR Claude MANGOLD
BREUSCHWICKERSHEIM	Doris TERNOY Lucien KRATZ
ECKBOLSHEIM	André LOBSTEIN Dominique RITLENG
ECKWERSHEIM	Camille BADER Julien BORNET

ENTZHEIM	Jean HUMANN André MATHIS
ESCHAU	Yves SUBLON Céleste KREYER
FEGERSHEIM	Thierry SCHAAL Jean-Luc CLAVELIN
GEISPOLSHEIM	Jean-Michel SCHAEFFER Stephan SCHUBNEL
HANGENBIETEN	Laurent ULRICH Frédéric KELLER
HOLTZHEIM	Pia IMBS Guy HORNECKER
KOLBSHEIM	Annie KESSOURI Claude FISCHER
LA WANTZENAU	Michèle KANNENGIESER Camille MEYER
LAMPERTHEIM	Murielle FABRE Stéphane AUGÉ
LIPSHEIM	René SCHAAL Jean-Claude SOULE
MITTELHAUSBERGEN	Bernard EGLES Christiane HIGI
MUNDOLSHEIM	Béatrice BULOUE Gérard CONRAD
NIEDERHAUSBERGEN	Jean-Luc HERZOG Geneviève CHAMPAL ERTLE
OBERHAUSBERGEN	Cécile DELATTRE Christian OST
OBERSCHAEFFOLSHEIM	Jean-Paul PREVE Denis MEY
OSTHOFFEN	Wilfrid DE VREESE Anne MARTIN
PLOBSHEIM	Michèle LECKLER Jean-Marc LORENTZ
REICHSTETT	Patrick ECKART Georges SCHULER
SOUFFELWEYERSHEIM	Pierre PERRIN Rémy REUTHER
VENDENHEIM	Philippe PFRIMMER Pierre SCHWARTZ

WOLFISHEIM	Eric AMIET Laurence MEYER
BISCHHEIM	Jean-Louis HOERLE Christine GUGELMANN Gérard SCHANN
HOENHEIM	Vincent DEBES Martine JEROME Jean-Claude HEITMANN
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	Lamjad SAIDANI Marie RINKEL Valérie HEIM
LINGOLSHEIM	Gildas LE SCOUEZEC Elodie STEINMANN Patrick GABAGLIO
OSTWALD	Fabienne BAAS Bruno BOULALA Alain AMMERICH
SCHILTIGHEIM	Danielle DAMBACH Patrick MACIEJEWSKI Andrée BUCHMANN
STRASBOURG	Marc HOFFSESS Françoise SCHAEZEL Pierre OZENNE Jeanne BARSEGHIAN Christel KOHLER

SECRETARIAT PERMANENT POUR LA PREVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES (S3PI) (Commission préfectorale)

10 représentants (Eurométropole et Ville)

Françoise SCHAEZEL

Marc HOFFSESS

Suzanne BROLLY

Patrick SCHOEPFF

Nadia ZOURGUI

Philippe PFRIMMER

Anne Pernelle RICHARDOT

Georges SCHULER

Thierry SCHAAL

Gildas LE SCOUEZEC

COMMISSION DEPARTEMENTALE CONSULTATIVE DES GENS DU VOYAGE

DU BAS-RHIN POUR LA PERIODE 2012/2021

1 titulaire : Nathalie JAMPOC BERTRAND

1 suppléante : Marie-Dominique DREYSSE

Adopté

11. Désignation des représentants de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de divers établissements scolaires, universités et établissements d'enseignement supérieur.

Il est demandé au Conseil de désigner, pour le représenter au sein de divers établissements scolaires, universités et établissements d'enseignement supérieur les membres figurant sur la liste ci-après :

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS
DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG
AU SEIN D'ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

ALLIANCE FRANCAISE DE STRASBOURG EUROPE

1 titulaire femme : Julia DUMAY

ALSACE TECH / INSA

1 titulaire homme : Christian BRASSAC

TELECOM PHYSIQUE / POLE API

1 titulaire : Thibaud PHILIPPS

CANCEROPOLE GRAND EST

1 titulaire homme : Alexandre FELTZ

INITIATIVE STRASBOURG

1 membre adhérent permanent : Anne-Marie JEAN

1 suppléante : Caroline ZORN

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ENSEIGNEMENT DU JOURNALISME

1 titulaire homme : Salem DRICI

**CONSEIL DE LA FACULTE DE DROIT, DE SCIENCES POLITIQUES ET DE
GESTION**

1 titulaire homme : Christian BRASSAC

ECOLE DE MANAGEMENT DE STRASBOURG

1 titulaire : Caroline ZORN

ECOLE ET OBSERVATOIRE DES SCIENCES DE LA TERRE

1 titulaire femme : Andrée BUCHMANN

ECOLE EUROPEENNE DE CHIMIE, POLYMERES ET MATERIAUX

1 titulaire femme : Doris TERNOY

ECOLE NATIONALE DU GENIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG (ENGEES)

1 titulaire femme : Caroline ZORN

FACULTE DE CHIMIE

1 titulaire homme : Abdelkarim RAMDANE

FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE

1 titulaire homme : Alexandre FELTZ

FACULTE DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT

1 titulaire femme : Aurélie KOSMAN

FACULTE DE PHILOSOPHIE

1 titulaire homme : Jonathan HERRY

FACULTE DE PSYCHOLOGIE

1 titulaire femme : Carole ZIELINSKI

FACULTE DE THEOLOGIE CATHOLIQUE

1 titulaire femme : Caroline ZORN

FACULTE DE THEOLOGIE PROTESTANTE

1 titulaire homme : Jean WERLEN

FACULTE DES ARTS

1 titulaire femme : Anne MISTLER

FACULTE DES SCIENCES DE LA VIE

1 titulaire homme : Alexandre FELTZ

FACULTE DES SCIENCES DU SPORT

1 titulaire femme : Floriane VARIERAS

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

1 titulaire femme : Ada REICHHART

FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES

1 titulaire femme : Nathalie JAMPOC BERTRAND

FACULTE DES SCIENCES SOCIALES

1 titulaire homme : Pierre ROTH

CONSEIL DE LA FACULTE DES SCIENCES DU SPORT / UNISTRA

1 titulaire homme : Vincent DEBES

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES (INSA)

1 titulaire : Caroline ZORN

CONSEIL DE L'ECOLE SUPERIEURE DE BIOTECHNOLOGIE DE STRASBOURG

1 titulaire femme : Caroline ZORN

FONDATION NATIONALE ALFRED KASTLER

1 titulaire homme : Christian BRASSAC

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

1 titulaire femme : Caroline ZORN

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE STRASBOURG

1 titulaire : Caroline ZORN

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE ROBERT SCHUMAN

1 titulaire homme : Christian BRASSAC

MAISON INTERUNIVERSITAIRE DES SCIENCES DE L'HOMME

1 titulaire homme : Alain JUND

CA DU CROUS

1 siège : Guillaume LIBSIG

SOCIETE DES AMIS DES UNIVERSITES DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

1 siège : Caroline ZORN

UFR DE PHYSIQUE ET D'INGENIERIE

1 titulaire femme : Caroline ZORN

UFR DES LANGUES ET SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES

1 titulaire homme : Guillaume LIBSIG

UNIVERSITE DE STRASBOURG

1 titulaire homme : Syamak AGHA BABAEI

POLE EUROPEEN D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

1 titulaire : Valentin RABOT

ACCORD DE CONSORTIUM ETENA – Étudiants entrepreneurs en Alsace

1 membre : Anne Marie JEAN

**ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
COLLEGES STRASBOURGEOIS
COMPETENCE DEPARTEMENTALE**

COLLEGE ERASME

Titulaire : Guillaume LIBSIG

Suppléant : Salah KOUSSA

COLLEGE DE L'ESPLANADE

Titulaire : Marina LAFAY

Suppléant : Patrice SCHOEPPF

COLLEGE FOCH

Titulaire : Carole ZIELINSKI

Suppléant : Christian BRASSAC

COLLEGE FUSTEL DE COULANGES

Titulaire : Christian BRASSAC

Suppléant : Aurélie KOSMAN

COLLEGE FRANCOIS TRUFFAUT

Titulaire : Carole ZIELINSKI

Suppléant : Serge OEHLER

COLLEGE HANS ARP

Titulaire : Salah KOUSSA

Suppléant : Pierre OZENNE

COLLEGE JACQUES TWINGER

Titulaire : Carole ZIELINSKI

Suppléant : Pierre OZENNE

COLLEGE JEAN MONNET

Titulaire : Anne-Pernelle RICHARDOT

Suppléant : Antoine DUBOIS

COLLEGE LEZAY-MARNESIA

Titulaire : Abdelkarim RAMDANE

Suppléante : Lucette TISSERAND

COLLEGE LOUIS PASTEUR

Titulaire : Alain JUND

Suppléante : Marie-Dominique DREYSSE

COLLEGE LOUISE WEISS

Titulaire : Hülliya TURAN

Suppléant : Antoine DUBOIS

COLLEGE JULES HOFFMANN

Titulaire : Patrice SCHOEPFF

Suppléant : Marc HOFFSESS

COLLEGE SOLIGNAC

Titulaire : Lucette TISSERAND

Suppléant : Jonathan HERRY

COLLEGE SOPHIE GERMAIN

Titulaire : Carole ZIELINSKI

Suppléant : Pierre OZENNE

COLLEGE DU STOCKFELD

Titulaire : Lucette TISSERAND

Suppléante : Anne Pernelle RICHARDOT

COLLEGE VAUBAN

Titulaire : Patrice SCHOEPFF

Suppléante : Benjamin SOULET

COLLEGE INTERNATIONAL DE L'ESPLANADE

Titulaire : Sophie DUPRESSOIR

Suppléante : Caroline ZORN

COLLEGE KLEBER

Titulaire : Patrice SCHOEPFF

Suppléant : Salem DRICI

**COLLEGES HORS DE STRASBOURG
COMPETENCE DEPARTEMENTALE**

ACHENHEIM

COLLEGE PAUL WERNERT

Titulaire : Valentin RABOT

Suppléant : Laurent ULRICH

BISCHHEIM

COLLEGE LAMARTINE

Titulaire : Jean-Louis HOERLE

Suppléant : Gérard SCHANN

COLLEGE LE RIED

Titulaire : Jean-Louis HOERLE

Suppléant : Gérard SCHANN

ECKBOLSHEIM

COLLEGE KATIA ET MAURICE

Titulaire : André LOBSTEIN
Suppléante : Cécile DELATTRE

ESCHAU
COLLEGE SEBASTIEN BRANT

Titulaire : Céleste KREYER
Suppléante : Michèle LECKLER

GEISPOLSHEIM
COLLEGE JEAN DE LA FONTAINE

Titulaire : Jean-Michel SCHAEFFER
Suppléant : Jacques BAUR

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
COLLEGE NELSON MANDELA

Titulaire : Marie RINKEL
Suppléante : Valérie HEIM

COLLEGE DU PARC

Titulaire : Marie RINKEL
Suppléante : Valérie HEIM

LINGOLSHEIM
COLLEGE GALILEE

Titulaire : Elodie STEINMANN
Suppléant : Gildas LE SCOUEZEC

COLLEGE MAXIME ALEXANDRE

Titulaire : Gildas LE SCOUEZEC
Suppléante : Elodie STEINMANN

MUNDOLSHEIM
COLLEGE PAUL-EMILE VICTOR

Titulaire : Béatrice BULOUE
Suppléant : Bernard EGLES

OSTWALD
COLLEGE MARTIN SCHONGAUER

Titulaire : Fabienne BAAS
Suppléant : Bruno BOULALA

SCHILTIGHEIM
COLLEGE LECLERC

Titulaire : Antoine SPLET
Suppléante : Andrée BUCHMANN

COLLEGE ROUGET DE L'ISLE

Titulaire : Andrée BUCHMANN

Suppléant : Christian BALL

SOUFFELWEYERSHEIM
COLLEGE LES SEPT ARPENTS

Titulaire : Pierre PERRIN

Suppléant : Georges SCHULER

VENDENHEIM

COLLEGE LA PIERRE POLIE

Titulaire : Philippe PFRIMMER

Suppléant : Camille BADER

LA WANTZENAU

COLLEGE ANDRE MALRAUX

Titulaire : Michèle KANNENGIESER

Suppléant : Philippe PFRIMMER

LYCEE
COMPETENCE ETAT

LYCEE INTERNATIONAL DES PONTONNIERS

Titulaire : Sophie DUPRESSOIR

Suppléante : Caroline ZORN

LYCEES ET CFA STRASBOURGEOIS
COMPETENCE REGION

LYCEE FUSTEL DE COULANGES

Titulaire : Salem DRICI

Suppléante : Céline GEISSMANN

LYCEE JEAN GEILER DE KAYSERSBERG

Titulaire : Benjamin SOULET

Suppléant : Alain JUND

CFA JEAN GEILER DE KAYSERSBERG

Titulaire : Alain JUND

Suppléante : Anne Marie JEAN

LYCEE JEAN MONNET

Titulaire : Aurélie KOSMAN

Suppléante : Anne Pernelle RICHARDOT

LYCEE JEAN ROSTAND

Titulaire : Aurélie KOSMAN

Suppléante : Anne MISTLER

LYCEE LOUIS COUFFIGNAL

Titulaire : Anne-Marie JEAN

Suppléant : Jean-Philippe MAURER

LYCEE LOUIS PASTEUR

Titulaire : Antoine DUBOIS

Suppléant : Benjamin SOULET

LYCEE MARCEL RUDLOFF

Titulaire : Pierre OZENNE

Suppléante : Carole ZIELINSKI

LYCEE MARIE CURIE

Titulaire : Patrice SCHOEPPF

Suppléant : Marc HOFFSESS

LYCEE OBERLIN

Titulaire : Carole ZIELINSKI

Suppléant : Sophie DUPRESSOIR

CFA OBERLIN

Titulaire : Carole ZIELINSKI

Suppléant : Sophie DUPRESSOIR

LYCEE KLEBER

Titulaire : Benjamin SOULET

Suppléant : Caroline ZORN

LYCEE RENE CASSIN

Titulaire : Patrice SCHOEPPF

Suppléante : Ada REICHHART

**LYCEES HORS DE STRASBOURG
COMPETENCE REGION**

BISCHHEIM

LYCEE MARC BLOCH

Titulaire : Jean-Louis HOERLE

Suppléant : Gérard SCHANN

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

LYCEE HOTELIER ALEXANDRE DUMAS

Titulaire : Valérie HEIM

Suppléante : Marie RINKEL

LYCEE GUTENBERG

Titulaire : Valérie HEIM

Suppléante : Marie RINKEL

LYCEE LE CORBUSIER

Titulaire : Valérie HEIM

Suppléante : Marie RINKEL

LYCEE EREA HENRI EBEL

Titulaire : Valérie HEIM

Suppléante : Marie RINKEL

SCHILTIGHEIM

LYCEE EMILE MATHIS

Titulaire : Martin HENRY

Suppléante : Nathalie JAMPOC BERTRAND

LYCEE ARISTIDE BRIAND

Titulaire : Nathalie JAMPOC BERTRAND

Suppléant : Christian BALL

AUTRE

ECOLE REGIONALE DU 1^{ER} DEGRE – PORT DU RHIN – E.P.L.E

Titulaire : Marie-Dominique DREYSSE

Suppléante : Yasmina CHADLI

Adopté

12. Désignation des représentants de l'Eurométropole de Strasbourg au sein des Syndicats mixtes, Scic, sociétés, établissements publics, associations et organismes divers.

Il est demandé au Conseil de désigner les représentants de l'Eurométropole au sein des Syndicats mixtes, Sociétés, Établissements publics, associations et organismes ci-après :

SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE (SDEA)

Assemblée générale : les 75 membres de la commission eau et assainissement :

ACHENHEIM	Valentin RABOT Michel DIEBOLT
BLAESHEIM	Jacques BAUR Claude MANGOLD
BREUSCHWICKERSHEIM	Doris TERNOY Lucien KRATZ
ECKBOLSHEIM	André LOBSTEIN Dominique RITLENG
ECKWERSHEIM	Camille BADER Julien BORNET
ENTZHEIM	Jean HUMANN André MATHIS
ESCHAU	Yves SUBLON Céleste KREYER
FEGERSHEIM	Thierry SCHAAL Jean-Luc CLAVELIN
GEISPOLSHEIM	Jean-Michel SCHAEFFER Stephan SCHUBNEL
HANGENBIETEN	Laurent ULRICH Frédéric KELLER
HOLTZHEIM	Pia IMBS Guy HORNECKER
KOLBSHEIM	Annie KESSOURI Claude FISCHER
LA WANTZENAU	Michèle KANNENGIESER Camille MEYER
LAMPERTHEIM	Murielle FABRE Stephane AUGÉ
LIPSHEIM	René SCHAAL Jean-Claude SOULE
MITTELHAUSBERGEN	Bernard EGLES Christiane HIGI

MUNDOLSHEIM	Béatrice BULO Gérard CONRAD
NIEDERHAUSBERGEN	Jean-Luc HERZOG Geneviève CHAMPAL ERTLE
OBERHAUSBERGEN	Cécile DELATTRE Christian OST
OBERSCHAEFFOLSHEIM	Jean-Paul PREVE Denis MEY
OSTHOFFEN	Wilfrid DE VREESE Anne MARTIN
PLOBSHEIM	Michèle LECKLER Jean-Marc LORENTZ
REICHSTETT	Patrick ECKART Georges SCHULER
SOUFFELWEYERSHEIM	Pierre PERRIN Rémy REUTHER
VENDENHEIM	Philippe PFRIMMER Pierre SCHWARTZ
WOLFISHEIM	Eric AMIET Laurence MEYER
BISCHHEIM	Jean-Louis HOERLE Christine GUGGELMANN Gérard SCHANN
HOENHEIM	Vincent DEBES Martine JEROME Jean-Claude HEITMANN
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	Lamjad SAIDANI Marie RINKEL Valérie HEIM
LINGOLSHEIM	Gildas LE SCOUEZEC Elodie STEINMANN Patrick GABAGLIO
OSTWALD	Fabienne BAAS Bruno BOULALA Alain AMMERICH
SCHILTIGHEIM	Danielle DAMBACH Patrick MACIEJEWSKI Andrée BUCHMANN
STRASBOURG	Marc HOFFSESS Françoise SCHAETZEL Pierre OZENNE

	Jeanne BARSEGHIAN Christel KOHLER
--	--------------------------------------

**COMITE DE PILOTAGE DE LA CONVENTION DE COOPERATION ENTRE
L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG ET LE SDEA**

6 membres : (5 élus + le DGS)

Thierry SCHAAL

Jeanne BARSEGHIAN

Gérard SCHANN

Danielle DAMBACH

Pia IMBS

Directeur Général de l'Eurométropole

**SYNDICAT MIXTE D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'EHN
ANDLAU SCHEER (communes de Fegersheim, Geispolsheim, Blaesheim et Lipsheim)**

3 titulaires :

Thierry SCHAAL

Jean-Michel SCHAEFFER

Jacques BAUR

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE MOSSIG

7 titulaires :

Thierry SCHAAL

Pia IMBS

Jean HUMANN

Laurent ULRICH

Marc HOFFSESS

Pierre OZENNE

Catherine GRAEF-ECKERT

ZONE ATELIER ENVIRONNEMENTALE URBAINE

Conseil d'administration et conseil scientifique

1 titulaire :Françoise SCHAETZEL

1 suppléant :Danielle DAMBACH

SYNDICAT MIXTE BENFELD-ERSTEIN-STRASBOURG (SYNDENAPHE)

6 titulaires :

Pia IMBS

Thierry SCHAAL

Jacques BAUR

Françoise SCHÄTZEL

Michèle LECKLER

Céleste KREYER

2 suppléants-es

Patrice SCHOEPFF

Marc HOFFSESS

CONSEIL DE L'EURODISTRICT STRASBOURG ORTENAU

12 membres (dont le Président et la Maire de Strasbourg, membres de droit)

Jeanne BARSEGHIAN

Pia IMBS

Danielle DAMBACH

Julia DUMAY

Jean Philippe VETTER

Alain JUND

Françoise SCHÄTZEL

Doris TERNOY

Annie KESSOURI

Valentin RABOT

Céline GEISSMANN

René SCHAAL

12 suppléants-es

Andrée BUCHMANN

Anne MISTLER

Caroline ZORN

Pierre ROTH

Pierre OZENNE

Bruno BOULALA

Michèle LECKLER

Cécile DELATTRE

Jean Louis KIRCHER

Marc HOFFSESS

Rebecca BREITMANN

Jacques BAUR

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

15 titulaires

Pia IMBS

Jeanne BARSEGHIAN

Danielle DAMBACH

Alain JUND

Françoise SCHAEZEL

Thierry SCHAAL

Marc HOFFSESS

Doris TERNOY

Anne-Marie JEAN

Michèle KANNENGIESER

Vincent DEBES

René SCHAAL

Jacques BAUR

Claude FROEHLI

Anne Pernelle RICHARDOT

15 suppléants-es

Pierre OZENNE

Aurélien KOSMAN

Jean WERLEN

Cécile DELATTRE

Suzanne BROLLY

Philippe PFRIMMER

Lamjad SAIDANI

Benjamin SOULET

Michèle LECKLER

Joël STEFFEN

Camille BADER

Laurent ULRICH

Jean HUMANN

Béatrice BULOUE

Dominique MASTELLI

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION STRABOURGEOISE (ADEUS)

25 membres

Pia IMBS
Danielle DAMBACH
Jeanne BARSEGHIAN
Françoise SCHAEZEL
Syamak AGHA BABAEI
Alain JUND
Jean WERLEN
Marc HOFFSESS
Nathalie JAMPOC BERTRAND
Caroline ZORN
Pierre OZENNE
Anne-Marie JEAN
Bernard EGLES
Michèle LECKLER
Doris TERNOY
Thierry SCHAAL
Cécile DELATTRE
Thibaud PHILIPPS
Michèle KANNENGIESER
Valentin RABOT
René SCHAAL
Céleste KREYER
Pierre PERRIN
Dominique MASTELLI
Christel KOHLER

POLE METROPOLITAIN D'ALSACE

15 titulaires

Pia IMBS
Jeanne BARSEGHIAN
Danielle DAMBACH
Alain JUND
Anne-Marie JEAN

Françoise SCHAETZEL
Caroline ZORN
Marc HOFFSESS
Vincent DEBES
Philippe PFRIMMER
Michèle KANNENGIESER
Doris TERNOY
Jean Philippe VETTER
Catherine GRAEF-ECKERT
Anne Pernelle RICHARDOT

10 suppléants

Pierre OZENNE
Aurélie KOSMAN
Patrick MACIEJEWSKI
Andrée BUCHMANN
Anne MISTLER
Valentin RABOT
Thierry SCHAAL
Annie KESSOURI
Catherine TRAUTMANN
Claude FROEHLI

FRANCE URBAINE

Représentant-e légal-e + 3membres

La Présidente ou son-sa représentant-e Pia IMBS
Françoise SCHAETZEL
Vincent DEBES
Anne Marie JEAN

OFSA – ORGANISME FONCIER SOLIDAIRE D'ALSACE
Conseil d'administration

Titulaire : Suzanne BROLLY
Suppléante : Danielle DAMBACH

MANUFACTURE LAB (SCIC)

1 membre : Caroline ZORN

KaléidosCOOP (SCIC)

Assemblée générale

1 membre : Anne-Marie JEAN

REGIE DE QUARTIER DES ECRIVAINS (SCIC)

Membre de droit (fondateur)

1 Bischheim : Jean Louis HOERLE

1 Schiltigheim : Danielle DAMBACH

COOPRODUCTION (SCIC)

1 titulaire à l'assemblée générale, éligible au CA :

Pierre ROTH

FONDS DE DOTATION ESS'OR

Conseil d'Administration :

1 titulaire : Anne-Marie JEAN

AGENCE FRANCE LOCALE

Assemblée générale

1 titulaire : Syamak AGHA BABAEI

1 Suppléant : Valentin RABOT

Conseil d'Administration

1 représentant permanent : Syamak AGHA BABAEI

CRENO – REGIE DE QUARTIER

Conseil d'administration

1 titulaire : Pierre ROTH

1 Suppléante : Anne-Marie JEAN

MEINAU SERVICES - REGIE DE QUARTIER

Conseil d'administration

1 titulaire : Pierre ROTH

1 Suppléante : Anne-Marie JEAN

DROIT OPPOSABLE AU LOGEMENT

1 membre : Marie-Dominique DREYSSE

DOMIAL ESH

1 titulaire : Lucette TISSERAND

NEOLIA (Rachat du patrimoine de LOGIEST)

1 titulaire : Suzanne BROLLY

NOUVEAU LOGIS DE L'EST

1 titulaire (censeur au Conseil d'administration) : Suzanne BROLLY

SA D'HLM « IMMOBILIERE 3 F ALSACE

Conseil d'administration

1 titulaire : Lucette TISSERAND

SA D'HLM BATIGERE

Conseil de surveillance

1 titulaire : Lucette TISSERAND

SEDES (anciennement SOCOLOPO)

1 titulaire : jean WERLEN

ASSOCIATION COOPERATIVE HABITAT DE L'ILL

1 titulaire : Lucette TISSERAND

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
(ADIL)**

1 titulaire : Suzanne BROLLY

FOYER MODERNE DE SCHILTIGHEIM

Conseil d'administration

1 titulaire : Suzanne BROLLY

ENTREPRISE SOCIALE DE L'HABITAT (ESH SDC HABITAT SOCIAL)

1 membre : Suzanne BROLLY

CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

1 titulaire : Suzanne BROLLY

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL D'ALSACE

Conseil d'administration et AG

4 titulaires :

Danielle DAMBACH

Suzanne BROLLY

Syamak AGHA BABAEI

Jean-Michel SCHAEFFER

4 Suppléant-es :

Patrick MACIEJEWSKI

Michèle LECKLER

Serge OEHLER

Christel KOHLER

CENTRE D'INFORMATION SUR LES INSTITUTIONS EUROPEENNES (CIE)

3 membres à l'AG et au CA pour 3 ans

Jeanne BARSEGHIAN

Julia DUMAY

Pia IMBS

EURO-INSTITUT

1 titulaire : Jeanne BARSEGHIAN

1 Suppléante : Pia IMBS

INFOBEST

1 titulaire : Jeanne BARSEGHIAN

1 Suppléant : René SCHAAL

GESCOD Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement

Bureau et Conseil d'Administration (les élus représentent également la Ville)

1 titulaire : Julia DUMAY

1 Suppléante : Jeanne BARSEGHIAN

COOPERATION TRANSFRONTALIERE

1 titulaire : Pia IMBS

INSTITUT EUROPEEN ENTREPRISE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

1 membre : Caroline ZORN

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE STRASBOURG

Bureau + Conseil d'administration

1 titulaire : Anne-Marie JEAN

1 Suppléant : Pierre ROTH

MISSION LOCALE ET RELAIS EMPLOI

Conseil d'administration

1 titulaire : Anne-Marie JEAN

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Conseil d'administration

1 membre : Anne-Marie JEAN

ASSOCIATION CENTRE ACTION FORMATION

1 membre : Anne-Marie JEAN

SCIC RELAIS 2 D

1 membre : Anne-Marie JEAN

ASSOCIATION STRASBOURG PLACE FINANCIERE

1 membre habilité à siéger au CA : Syamak AGHA BABAEI

AGENCE D'ATTRACTIVITE DE L'ALSACE

Assemblée générale

2 membres

Pia IMBS

Jeanne BARSEGHIAN

Conseil d'administration

1 membre : Pia IMBS

AGENCE DE DEVELOPPEMENT D'ALSACE (ADIRA)

3 titulaires

Pia IMBS

Jeanne BARSEGHIAN

Anne-Marie JEAN

3 suppléants

Jean HUMANN

Pierre ROTH

Joël STEFFEN

OFFICE DU TOURISME DE STRASBOURG ET SA REGION

Assemblée générale + CA

Membre de droit : la présidente ou son-sa représentant-e

Michèle KANNENGIESER

Anne-Marie JEAN

ALSACE DESTINATION TOURISME

1 membre : Michèle KANNENGIESER

AGENCE REGIONALE DU TOURISME GRAND'EST

La présidente ou son/sa représentant-e habilitée à siéger au Conseil d'Administration

Michèle KANNENGIESER

ASSOCIATION DE LA CHAMBRE DE CONSOMMATION D'ALSACE

1 membre : Joël STEFFEN

CENTRE EUROPEEN DE LA CONSOMMATION

1 membre : Joël STEFFEN

ALSACE ACTIVE

Conseil d'administration

1 membre : Pierre ROTH

LABO DES PARTENARIATS

1 titulaire à l'assemblée générale avec possibilité d'assister au CA avec voix consultative :
Pierre ROTH

CLUB DE L'IMMOBILIER DE L'ENTREPRISE DU BAS-RHIN

2 membres

Anne-Marie JEAN

Suzanne BROLLY

STRASBOURG CONVENTION BUREAU

1 membre : Michèle KANNENGIESER

ASSOCIATION SZENIK

1 membre : Murielle FABRE

**GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC ACTION CULTURELLE EN MILIEU
SCOLAIRE D'ALSACE (GIP ACMISA)**

1 titulaire : Anne MISTLER

1 Suppléante : Murielle FABRE

**PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET
L'HEBERGEMENT DES PERSONNES DEFAVORISEES (PDALHPD)**

1 membre : Marie-Dominique DREYSSE

COMITE D'ORIENTATION DU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

2 membres dont la présidence :

Marie-Dominique DREYSSE

Antoine SPLET

SERVICE INTEGRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SIAO)

Conseil d'administration

1 membre : Suzanne BROLLY

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE (ORIV)

1 membre : Nathalie JAMPOC- BERTRAND

ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE DU BAS-RHIN

1 titulaire : Marie-Dominique DREYSSE

COMITE REGIONAL DE L'ACSE-AGENCE POUR LA COHESION SOCIALE ET L'EGALITE DES CHANCES

1 titulaire : Nathalie JAMPOC-BERTRAND

1 suppléante : Floriane VARIERAS

RESEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AINES

1 titulaire : Marie-Dominique DREYSSE

1 suppléante pour participer à l'assemblée générale : Michèle KANNENGIESER

CONSEIL DE SURVEILLANCE DES HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

1 membre : Alexandre FELTZ

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE DE STRASBOURG

1 titulaire : Murielle FABRE

1 Suppléante : Béatrice BULOU

HAUTE ECOLE DES ARTS DU RHIN (HEAR)

Conseil d'Administration - 3 titulaires :

Pia IMBS

Murielle FABRE

Caroline ZORN

ATMO GRAND'EST (anciennement ASPA)

3 représentants à l'AG, au CA et au Bureau

Françoise SCHAETZEL

Danielle DAMBACH

Marc HOFFSESS

THE INTERNATIONAL COUNCIL FOR LOCAL ENVIRONMENTAL INITIATIVES (ICLEI)

1 membre : Jeanne BARSEGHIAN

SERVICE D'INTERET ECONOMIQUE GENERAL POUR LA COLLECTE, LE REEMPLOI ET RECYCLAGE DES DECHETS PAR DES OPERATEURS DEVELOPPANT DES ACTIVITES SOCIALES

1 présidente : Fabienne BAAS

1 négociateur : Pierre ROTH

3 membres :

Anne-Marie JEAN

Jean-Paul PREVE

Christian BRASSAC

ASSOCIATION SINE

1 membre : Marc HOFFSESS

ASSOCIATION NATIONALE DES COLLECTIVITES POUR LA MAITRISE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS (AMARIS)

1 membre : Patrice SCHOEPPF

ASSOCIATION POUR LA CONCERTATION PERMANENTE EN MATIERE DE PREVENTION DES POLLUTIONS (AC3P) (anciennement Apias)

1 membre : Françoise SCHAETZEL

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA NAPPE PHREATIQUE DE LA PLAINE D'ALSACE (APRONA)

1 représentant au CA et au bureau : Thierry SCHAAL

ASSOCIATION FRANCE DIGUE

1 titulaire : Thierry SCHAAL

ALLIANCE DES COLLECTIVITES POUR LA QUALITE DE L'AIR

1 titulaire : Françoise SCHAETZEL

AQUA PUBLICA EUROPA –APE

1 membre : Thierry SCHAAL

CONSEIL ACADEMIQUE DE L'EDUCATION NATIONALE (CAEN)

1 titulaire : Hülliya TURAN

1 Suppléante : Murielle FABRE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION NATIONALE

1 titulaire : Hülliya TURAN

1 Suppléante : Murielle FABRE

GART

3 titulaires :

Alain JUND

Patrick MACIEJEWSKI

Sophie DUPRESSOIR

3 suppléants-es

Anne-Pernelle RICHARDOT

Pierre OZENNE

Jeanne BARSEGHIAN

ASSOCIATION TRANS EUROPE TGV RHIN RHONE

1 membre : Alain JUND

ASSOCIATION INTERCONNEXION SUD TGV

1 membre : Alain JUND

ATEC ITS France

1 membre : Alain JUND

SCIC AUTO'TREMENT

1 membre : Sophie DUPRESSOIR

CLUB DES VILLES CYCLABLES

1 membre : Alain JUND

ASSOCIATION STRASBOURG VEHICULES ELECTRIQUES

1 membre : Alain JUND

**ASSOCIATION ARCHITECTURE MAITRISE D'OUVRAGE ALSACE FRANCHE
COMTE**

1 membre : Jean WERLEN

ASSOCIATION ALTER ALSACE ENERGIE (AAE)

1 membre : Marc HOFFSESS

ENERGIE CITE

1 membre : Danielle DAMBACH

**TRANSFERT DU CONTRAT DE SOUTIEN FINANCIER DE L'ASSOCIATION
ZONE 51 VERS L'ASSOCIATION ECO MANIFESTION EMA**

1 membre : Fabienne BAAS



ANNEXE AU COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL DE L'EUROMETROPOLE

du vendredi 28 août 2020
en la salle des Conseils du Centre Administratif

Détail des votes électroniques

Service des Assemblées

Direction Conseil, performance et affaires juridiques

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 28 AOUT 2020 – Point n°2

Aide d'urgence pour le Liban.

Pour

89

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BALL-Christian, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BUCHMANN-Andrée, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, FROEHLI-Claude, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélien, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAETZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHANN-Gérard, SCHOEPPF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

0



**CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU VENDREDI 28 AOÛT 2020
REUNI EN LA SALLE DES CONSEILS**

POINT 2 – Aide d'urgence pour le Liban.

Résultats du vote (cf. détails) :

Pour : 89 voix

Contre :

Abstention :

Observation :

Mme Yasmina CHADLI a rencontré un problème, elle souhaitait voter POUR

SERVICE DES ASSEMBLEES

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 28 AOUT 2020 – Point n°3

Fixation des indemnités de fonction des membres du Conseil de l'Eurométropole

Pour

94

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BADER-Camille, BALL-Christian, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, FROEHLI-Claude, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KIRCHER-Jean-Louis, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélie, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PHILIPPS-Thibaud, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SAIDANI-Lamjad, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAEZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHANN-Gérard, SCHOEPFF-Patrice, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

1

BAAS-Fabienne



**CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU VENDREDI 28 AOÛT 2020
REUNI EN LA SALLE DES CONSEILS**

POINT 3 – Fixation des indemnités de fonction des membres du Conseil de l'Eurométropole

Résultats du vote (cf. détails) :

Pour : 94 voix

Contre :

Abstention : 1 (*)

SERVICE DES ASSEMBLEES

Observation :

(*) Mme Fabienne BAAS s'est trompée, elle souhaitait voter POUR

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 28 AOUT 2020 – Point n°4

Fixation des indemnités de fonction des membres du Conseil de l'Eurométropole durant la période transitoire.

Pour

94

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BALL-Christian, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, FROEHLI-Claude, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KIRCHER-Jean-Louis, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélien, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PHILIPPS-Thibaud, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SAIDANI-Lamjad, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAEZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHANN-Gérard, SCHOEPFF-Patrice, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

1



**CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU VENDREDI 28 AOÛT 2020
REUNI EN LA SALLE DES CONSEILS**

**POINT 4 – Fixation des indemnités de fonction des membres du Conseil de l'Eurométropole
durant la période transitoire**

Résultats du vote (cf. détails) :

Pour : 94 voix

Contre :

Abstention : 1 (*)

Observation :

(*) M. Guillaume LIBSIG s'est trompé, il souhaitait voter POUR

SERVICE DES ASSEMBLEES

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 28 AOUT 2020 – Point n°5

Emplois de cabinet.

Pour

95

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BALL-Christian, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUE-Béatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, FROEHLI-Claude, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KIRCHER-Jean-Louis, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélien, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PHILIPPS-Thibaud, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SAIDANI-Lamjad, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAETZEL-Françoise, SCHANN-Gérard, SCHOEPFF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

0

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 28 AOUT 2020 – Point n°6

Adoption du règlement intérieur.

Pour

93

AGHA BABAEI-Syamak, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BALL-Christian, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUE-Béatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, FROEHLY-Claude, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KIRCHER-Jean-Louis, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélie, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MATT-Nicolas, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PHILIPPS-Thibaud, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SAIDANI-Lamjad, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAETZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHANN-Gérard, SCHOEPFF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

1

Autorisation donnée aux représentants-es de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de diverses entreprises (SEM, SPL,...)à se porter candidats-es aux fonctions de Président-e ou Vice-président-e et à percevoir une rémunération.

Pour

96

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BALL-Christian, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUE-Béatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, FROEHLI-Claude, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KIRCHER-Jean-Louis, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélien, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PHILIPPS-Thibaud, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHART-Ada, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SAIDANI-Lamjad, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAETZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHANN-Gérard, SCHOEPFF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

0

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 28 AOUT 2020 – Point n°9

Désignation des représentants de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de diverses EPL, entreprises publiques locales, (sociétés d'économie mixte (SEM) et sociétés publiques locales (SPL).

Pour

91

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BALL-Christian, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUE-Béatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélié, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe , PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAETZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHANN-Gérard, SCHOEPPF-Patrice, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste , TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

1

KIRCHER-Jean-Louis

Abstention

4

FROEHLI-Claude, HEIM-Valérie, PHILIPPS-Thibaud, SAIDANI-Lamjad



**CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU VENDREDI 28 AOÛT 2020
REUNI EN LA SALLE DES CONSEILS**

POINT 9 – Désignation des représentants de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de diverses EPL entreprises publiques locales, société d'économie mixte (SEM) et sociétés publiques locales (SPL)

Résultats du vote (cf. détails) :

Pour : 91 voix

Contre : 1 voix (*)

Abstention : 4 voix

Observation :

(*) M. Jean-Louis KIRCHER s'est trompé, il souhaitait voter ABSTENTION

SERVICE DES ASSEMBLEES

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 28 AOUT 2020 – Point n°10

Désignation des représentants de l'Eurométropole au sein de diverses commissions.

Pour

93

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BALL-Christian, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUE-Béatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, FROEHLI-Claude, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélien, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAETZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHANN-Gérard, SCHOEPPF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

3

KIRCHER-Jean-Louis, PHILIPPS-Thibaud, SAIDANI-Lamjad

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 28 AOUT 2020 – Point n°11

Désignation des représentants de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de divers établissements scolaires, universités et établissements d'enseignement supérieur.

Pour

86

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BALL-Christian, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUBéatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KESSOURI-Annie Catherine, KOSMAN-Aurélie, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MAURER-Jean-Philippe, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe , PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAETZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHANN-Gérard, SCHOEPFF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste , TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

9

BREITMAN-Rebecca, FONTANEL-Alain, FROEHLI-Claude, HEIM-Valérie, KIRCHER-Jean-Louis, KOHLER-Christel, MATT-Nicolas, PHILIPPS-Thibaud, SAIDANI-Lamjad

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 28 AOUT 2020 – Point n°12

Désignation des représentants de l'Eurométropole de Strasbourg au sein des Syndicats mixtes, Scic, sociétés, établissements publics, associations et organismes divers.

Pour

90

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BALL-Christian, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUE-Béatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélien, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAEZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHANN-Gérard, SCHOEPPF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

8

BREITMAN-Rebecca, FONTANEL-Alain, FROEHLI-Claude, HEIM-Valérie, KIRCHER-Jean-Louis, PHILIPPS-Thibaud, SAIDANI-Lamjad, WERLEN-Jean



**CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU VENDREDI 28 AOÛT 2020
REUNI EN LA SALLE DES CONSEILS**

POINT 12 – Désignation des représentants de l'Eurométropole de Strasbourg au sein des syndicats mixtes, SCIC, sociétés, établissements publics, associations et organismes divers

Résultats du vote (cf. détails) :

Pour : 90 voix

Contre :

Abstention : 8 voix (*)

SERVICE DES ASSEMBLEES

Observation :

(*) M. Jean WERLEN s'est trompé, il souhaitait voter POUR

(*) M. Nicolas MATT, qui avait également procuration de vote de Mme Christel KOHLER
s'est trompé, ils souhaitaient voter ABSTENTION

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 28 AOUT 2020 – Point n°13

Election des membres de la commission d'appel d'offres et de la commission concessions

Pour

92

AGHA BABAEI-Syamak, BAAS-Fabienne, BALL-Christian, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUE-Béatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, FROEHLI-Claude, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélien, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAETZEL-Françoise, SCHALCK-Elsa, SCHANN-Gérard, SCHOEPPF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

2

AMIET-Eric, BADER-Camille

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 28 AOUT 2020 – Point n°15
Emplois.

Pour

93

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BALL-Christian, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUE-Béatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, FROEHLY-Claude, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélie, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe , PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, RICHARDOT-Anne-Pernelle, ROTH-Pierre, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAETZEL-Françoise, SCHANN-Gérard, SCHOEPPF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste , TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

0

Mise en œuvre de la gratuité des transports publics les samedis entre le 29 août et le 3 octobre 2020
afin d'inciter à l'utilisation des transports en commun.

Pour

84

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUE-Béatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FROEHLI-Claude, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KOSMAN-Aurélie, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, ROTH-Pierre, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAETZEL-Françoise, SCHANN-Gérard, SCHOEPFF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

6

BALL-Christian, BREITMAN-Rebecca, FONTANEL-Alain, MAURER-Jean-Philippe, MEYER-Isabelle, VETTER-Jean-Philippe

Pour

92

AGHA BABAEI-Syamak, AMIET-Eric, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BALL-Christian, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUE-Béatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, FROEHLI-Claude, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélien, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, ROTH-Pierre, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAETZEL-Françoise, SCHANN-Gérard, SCHOEPFF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEFFEN-Joël, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

0

OPH de l'Eurométropole de Strasbourg - OPHEA Opération d'acquisition en (VEFA) de 10 logements dont 7 financés en (PLUS) et 3 financés en Prêt locatif aidé d'intégration située à Strasbourg – 3 rue des Ciriers - les Vanneaux. Demande de garantie d'emprunt.

Pour

83

AGHA BABAEI-Syamak, BAAS-Fabienne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUE-Béatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, FROEHLI-Claude, GEISSMANN-Céline, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélie, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MEYER-Isabelle, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, ROTH-Pierre, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAEZEL-Françoise, SCHANN-Gérard, SCHOEPFF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

4

AMIET-Eric, BADER-Camille, BALL-Christian, MAURER-Jean-Philippe

Construire la métropole de demain : l'Eurométropole s'engage aux côtés des communes dans la relance et la résilience du tissu associatif et économique local.

Pour

88

AGHA BABAEI-Syamak, BAAS-Fabienne, BADER-Camille, BALL-Christian, BARSEGHIAN-Jeanne, BAUR-Jacques, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, BULOUE-Béatrice, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DELATTRE-Cécile, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FROEHLI-Claude, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélien, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MAURER-Jean-Philippe, MEYER-Isabelle, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe, PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, ROTH-Pierre, SCHAAL-René, SCHAAL-Thierry, SCHAEFFER-Jean-Michel, SCHAEZEL-Françoise, SCHANN-Gérard, SCHOEPPF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste, TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

0

Abstention

2

BREITMAN-Rebecca, FONTANEL-Alain



**CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU VENDREDI 28 AOÛT 2020
REUNI EN LA SALLE DES CONSEILS**

POINT 28 – Construire la métropole de demain : l'Eurométropole s'engage aux côtés des communes dans la relance et la résilience du tissu associatif et économique local.

Résultats du vote (cf. détails) :

Pour : 88 voix (*)

Contre :

Abstention : 2 voix

SERVICE DES ASSEMBLEES

Observation :

(*) M. Nicolas MATT, qui avait également procuration de vote de Mme Christel KOHLER s'est trompé, ils souhaitaient voter ABSTENTION

Ajustement du programme : Projets sur l'Espace Public de l'année 2020 voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement.

Pour

78

AGHA BABAEI-Syamak, BAAS-Fabienne, BARSEGHIAN-Jeanne, BOULALA-Bruno, BRASSAC-Christian, BREITMAN-Rebecca, BROLLY-Suzanne, BUCHMANN-Andrée, CHADLI-Yasmina, DAMBACH-Danielle, DE VREESE-Wilfrid, DEBES-Vincent, DREYSSE-Marie-Dominique, DRICI-Salem, DUBOIS-Antoine, DUMAY-Julia, DUPRESSOIR-Sophie, EGLES-Bernard, FABRE-Murielle, FELTZ-Alexandre, FONTANEL-Alain, FROEHLI-Claude, GRAEF-ECKERT-Catherine, GUGELMANN-Christine, HEIM-Valérie, HENRY-Martin, HERRY-Jonathan, HERZOG-Jean Luc, HOERLE-Jean-Louis, HOFFSESS-Marc, HUMANN-Jean, IMBS-Pia, JAMPOC-BERTRAND-Nathalie, JEAN-Anne-Marie, JEROME-MARTINE, JUND-Alain, KANNENGIESER-Michèle, KESSOURI-Annie Catherine, KOHLER-Christel, KOSMAN-Aurélie, KOUSSA-Salah, LAFAY-Marina, LE SCOUËZEC-Gildas, LECKLER-Michèle, LIBSIG-Guillaume, LOBSTEIN-André, MACIEJEWSKI-Patrick, MASTELLI-Dominique, MATT-Nicolas, MISTLER-Anne, OEHLER-Serge, OZENNE-Pierre, PERRIN-Pierre, PFIMMER-Philippe , PREVE-Jean-Paul, RABOT-Valentin, RAMDANE-Abdelkarim, REICHHART-Ada, ROTH-Pierre, SCHAAL-Thierry, SCHANN-Gérard, SCHOEPFF-Patrice, SCHULER-Georges, SOULET-Benjamin, SPLET-Antoine, STEINMANN-Elodie, KREYER-Céleste , TERNOY-Doris, TISSERAND-Lucette, TRAUTMANN-Catherine, TUFUOR-Owusu, TURAN-Hülliya, ULRICH-Laurent, VARIERAS-Floriane, WERLEN-Jean, ZIELINSKI-Carole, ZORN-Caroline, ZOURGUI-Nadia

Contre

1

BALL-Christian

Abstention

4

MAURER-Jean-Philippe, MEYER-Isabelle, VETTER-Jean-Philippe, WACKERMANN-Valérie



**CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU VENDREDI 28 AOÛT 2020
REUNI EN LA SALLE DES CONSEILS**

POINT 30 – Ajustement du programme : projets sur l'Espace Public de l'année 2020 voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement

Résultats du vote (cf. détails) :

Pour : 78 voix

Contre : 1 voix (*)

Abstention : 4 voix

SERVICE DES ASSEMBLEES

Observation :

(*) M. Jean-Philippe MAURER, qui avait la procuration de M. Christian BALL s'est trompé, il souhaitait voter ABSTENTION